

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Intervenant éducatif petite enfance

Niveau 4

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	1/38

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Intervenant éducatif petite enfance

Sigle du titre professionnel : IEPE

Niveau : 4 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 332 - Travail social (niv100)-

Code(s) ROME : K1307, K1207

Formacode : 44041

Date de l'arrêté : 12/12/2025

Date de parution au JO de l'arrêté : 14/12/2025

Date d'effet de l'arrêté : 15/12/2025

2. Modalités d'évaluation générales des titres professionnels

Les modalités d'évaluation des titres professionnels sont définies par l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le référentiel d'évaluation (RE) comme constitutive de la session du titre, du certificat de compétences professionnelles (CCP) ou du certificat complémentaire de spécialisation (CCS), est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury et le centre organisateur.

L'aménagement de la session d'examen pour les candidats en situation de handicap pourra s'appuyer sur le guide pratique d'aménagement des sessions d'examen disponible à l'adresse suivante : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/certification-competences-pro/titres-professionnels-373014> , rubrique textes réglementaires/documents techniques.

La proposition d'aménagement de la session d'examen est mise en œuvre en lien avec la DDETS concernée.

3 Dispositif d'évaluation spécifique pour la session du titre professionnel IEPE

Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou d'un parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau 3.1 « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès au titre professionnel par capitalisation de CCP sont évaluées par un jury au vu du livret de certification et d'un entretien destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	3/38

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins physiologiques fondamentaux Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins affectifs et relationnels Accueillir au quotidien les parents, l'entourage et construire une alliance éducative Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions de prévention précoce et inclusive en direction des jeunes enfants et en soutien à la fonction parentale	01 h 10 min	<p>Mise en situation professionnelle reconstituée Le candidat dispose de 20 min pour : - Prendre connaissance de la consigne écrite. - Réaliser le change et le couchage d'une poupée d'entraînement.</p> <p>Etude de cas Le candidat réalise l'analyse d'une étude de cas composée de quatre situations distinctes sur : - Le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins physiologiques fondamentaux. - Le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins affectifs et relationnels. - L'accueil au quotidien des parents, de l'entourage et la construction d'une alliance éducative. - La participation à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une action de prévention précoce et inclusive en direction de jeunes enfants et en soutien à la fonction parentale.</p> <p>Le candidat tire une étude de cas au sort sur trois. Après le tirage au sort, le candidat dispose de 50 min pour préparer l'analyse des quatre situations de l'étude de cas.</p>
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins physiologiques fondamentaux Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins affectifs et relationnels Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet éducatif Aménager un espace d'accueil adapté aux jeunes enfants et au contexte en organisant les activités au quotidien Mettre en œuvre des actions éducatives hors les murs favorisant l'ouverture sur la culture et sur une démarche environnementale Contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'ajustement des projets d'accueil personnalisé des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités Accueillir au quotidien les parents, l'entourage et construire une alliance éducative Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions de prévention précoce et inclusive en direction des jeunes enfants et en soutien à la fonction parentale	01 h 35 min	<p>Pendant 10 min, le jury questionne le candidat à partir de ses observations et sur des aspects de la compétence non mis en œuvre dans la mise en situation professionnelle reconstituée.</p> <p>Le candidat dispose de 25 min pour présenter à l'oral l'analyse des quatre situations de l'étude de cas. Pendant 30 min, à partir de la présentation orale du candidat, le jury le questionne sur les compétences mises en œuvre et sur des aspects des compétences non abordés dans la présentation orale.</p> <p>Pendant 30 min, le jury questionne le candidat sur les compétences : Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet éducatif. Aménager un espace d'accueil adapté aux jeunes enfants et au contexte en organisant les activités au quotidien. Mettre en œuvre des actions éducatives hors les murs favorisant l'ouverture sur la culture et sur une démarche environnementale. Contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'ajustement des projets</p>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	4/38

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			d'accueil personnalisé des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire professionnel 	Sans objet		Sans objet
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnement à partir de production(s) 	Participer à l'observation quotidienne des besoins des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités Elaborer et mettre en place une activité d'éveil et d'autonomie, individuelle ou de groupe Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions d'accompagnement à la parentalité	01 h 00 min	Les attendus pour la production du diaporama et la présentation orale du candidat sont indiqués dans la rubrique « Informations complémentaires » de la modalité. Le diaporama sert de support à la présentation orale du candidat. Les situations présentées sont issues de la période en entreprise réalisée en établissement d'accueil du jeune enfant. Pendant 30 min, le candidat présente à l'oral trois situations à partir d'un diaporama. Pendant 30 min, le jury questionne le candidat à partir des situations présentées et sur des aspects des compétences non abordés dans la présentation orale.
Entretien final		00 h 15 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. Le jury vérifie : - La compréhension des enjeux du travail d'équipe autour de l'accueil des jeunes enfants, des parents ou de l'entourage en établissement d'accueil du jeune enfant. - La compréhension du secteur de la petite enfance et de son contexte d'exercice par le candidat. - La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle du secteur de la petite enfance par le candidat.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		04 h 00 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Mise en situation professionnelle reconstituée

L'utilisation par le candidat d'un téléphone portable ou de tout autre moyen de communication est interdite.

Le jury observe le candidat tout au long de la mise en situation professionnelle reconstituée.

Le jury dispose d'une grille d'observation.

Le jury n'intervient pas et n'interpelle pas le candidat pendant la mise en situation professionnelle reconstituée.

Etude de cas

L'utilisation par le candidat d'un téléphone portable ou de tout autre moyen de communication est interdite.

Le candidat prépare par écrit, sur papier libre, l'analyse des quatre situations de l'étude de cas. Il dispose de son support et peut s'y référer lors de sa présentation orale en entretien technique. Ce support n'est ni transmis au jury, ni évalué.

Aucun autre support ou document n'est permis.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	5/38

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule après la mise en situation professionnelle.

L'utilisation par le candidat d'un téléphone portable ou de tout autre moyen de communication est interdite.

Le jury n'intervient pas pendant la présentation orale du candidat.

Le jury dispose de consignes relatives à la conduite de l'entretien technique et d'un guide d'entretien.

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Le questionnement à partir de productions se déroule après l'entretien technique.

En amont de l'examen, le candidat conçoit un diaporama et prépare sa présentation orale.

Si le candidat a effectué sa période en entreprise réalisée en établissement d'accueil du jeune enfant dans une seule structure, il présente uniquement la structure dans la partie 1 du diaporama et dans sa présentation orale.

Dans sa présentation orale et son diaporama, le candidat veille à respecter l'anonymat de la structure et des personnes.

En amont de la session d'examen, le candidat remet la version numérique de son diaporama au responsable de la session.

Le diaporama est composé de 15 à 21 diapositives, hors page de garde et sommaire et comprend trois parties distinctes :

Partie 1 : de 5 à 7 diapositives

Le candidat présente une situation d'observation des besoins des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités. Cette observation est issue de sa période en entreprise réalisée en établissement d'accueil du jeune enfant.

Le candidat :

- Décrit une situation d'observation, les méthodes et les outils mobilisés.
- Explicite sa démarche d'observation sur les besoins des jeunes enfants.
- Présente l'analyse de ses observations qui lui ont permis d'ajuster sa posture et d'adapter les propositions de réponses aux jeunes enfants.

Partie 2 : de 5 à 7 diapositives

Le candidat présente une activité individuelle et une activité de groupe qu'il a réalisées pendant sa période en entreprise réalisée en établissement d'accueil du jeune enfant.

Le candidat :

- Indique le thème de l'activité individuelle et le thème de l'activité de groupe conduites.
- Présente ses observations et l'analyse qui lui ont permis de définir l'activité individuelle et l'activité de groupe.
- Explicite les moyens qu'il a mobilisés pour la mise en place de l'activité individuelle et de l'activité de groupe.
- Présente l'évaluation de l'activité individuelle et de l'activité de groupe.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	6/38

Partie 3 : de 5 à 7 diapositives

Le candidat présente une action d'accompagnement à la parentalité qui est soit mise en œuvre, soit en cours d'élaboration pendant sa période en entreprise réalisée en établissement d'accueil du jeune enfant.

Le candidat :

- Indique la thématique de l'action d'accompagnement à la parentalité.
- Explicite sa participation à la démarche méthodologique d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de l'action d'accompagnement à la parentalité.
- Explique, le cas échéant, le choix des partenaires en lien avec l'action d'accompagnement à la parentalité.

Le diaporama n'est pas évalué.

Le candidat choisit les thèmes (police de caractère, couleur, effets visuels, arrière-plan), il peut intégrer des photos, des illustrations (dans le respect de la loi). L'utilisation d'effets sonores, musique, vidéo est exclue. Les diapositives sont numérotées.

Présentation orale et entretien avec le jury

L'utilisation par le candidat d'un téléphone portable ou de tout autre moyen de communication est interdite.

Le candidat peut disposer d'un support papier pour sa présentation orale, il peut s'y référer lors de sa présentation orale.

Ce support papier n'est ni transmis au jury, ni évalué.

Le candidat prépare sa présentation orale à partir des éléments indiqués pour la réalisation de chacune des parties du diaporama.

Le jury n'intervient pas pendant la présentation orale du candidat.

Le jury questionne le candidat après sa présentation orale des trois parties.

Le jury dispose de consignes relatives à la conduite de l'entretien et d'un guide d'entretien.

Précisions pour le candidat VAE :

Le candidat qui se présente à une session d'examen en vue de l'obtention du titre par la validation des acquis de l'expérience (VAE) réalise les restitutions en amont de la session pour la modalité Questionnement à partir de production(s). Les situations présentées pour cette modalité sont issues de l'exercice professionnel du candidat

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	7/38

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Contribuer à l'accueil des jeunes enfants et à la réponse à leurs besoins fondamentaux					
Participer à l'observation quotidienne des besoins des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités	<p>Des méthodes et des outils sont mobilisés pour observer les besoins des jeunes enfants et apporter des réponses adaptées.</p> <p>Ses observations sont analysées, objectivées et partagées avec celles de l'équipe.</p> <p>La transmission de l'analyse de ses observations sur les besoins et le vécu de la journée du jeune enfant est adaptée aux parents ou à l'entourage.</p> <p>La direction est alertée en cas de doute de signes d'un développement inhabituel observés ou de suspicion de violence.</p> <p>Les règles de sécurité et les protocoles d'hygiène sont appliqués</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins physiologiques fondamentaux	<p>La singularité, les particularités et le rythme des jeunes enfants sont pris en compte dans les réponses apportées aux besoins physiologiques fondamentaux.</p> <p>Les besoins affectifs et relationnels sont pris en compte dans les réponses apportées aux besoins physiologiques fondamentaux.</p> <p>Des rituels personnalisés sont mis en place pour accompagner les jeunes enfants à l'endormissement ou au réveil.</p> <p>L'intimité et la pudeur des jeunes enfants sont respectés.</p> <p>Les règles de sécurité et les protocoles d'hygiène sont appliqués au moment du couchage, du change et du repas.</p> <p>Les temps de repas, de change et de sommeil sont notés dans le support de communication interne et transmises à l'équipe.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	8/38

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins affectifs et relationnels	<p>La sécurité du lien d'attachement avec les jeunes enfants est favorisée par une posture de proximité.</p> <p>Les émotions des jeunes enfants sont accueillies sans être réprimées ou disqualifiées.</p> <p>L'expression des jeunes enfants sur leurs émotions est encouragée.</p> <p>Des jeux et des activités sont proposés aux jeunes enfants pour les accompagner à comprendre, gérer et réguler leurs émotions.</p> <p>Des hypothèses interprétatives sur des comportements identifiés comme préoccupants sont analysées et partagées avec l'équipe.</p> <p>Les comportements identifiés comme préoccupants font l'objet de démarches de renforcement constructif.</p> <p>Les règles de sécurité et les protocoles d'hygiène sont appliqués.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet éducatif	<p>Les objectifs des activités et des actions éducatives en direction des jeunes enfants, des parents ou de l'entourage sont définis avec l'équipe et répondent aux orientations du projet éducatif.</p> <p>Les partenariats identifiés au service des activités et des actions éducatives sont adaptés.</p> <p>Les propositions d'ajustements sur l'accueil au quotidien, les activités et les actions éducatives sont argumentées.</p> <p>Les règles de sécurité et les protocoles d'hygiène sont appliqués</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accompagner le développement des jeunes enfants					
Aménager un espace d'accueil adapté aux jeunes enfants et au contexte en organisant les activités au quotidien	<p>L'espace d'accueil est aménagé avec l'équipe pour assurer la sécurité physique, affective et relationnelle des jeunes enfants.</p> <p>Un aménagement dans l'espace d'accueil pour les parents ou l'entourage est prévu en tenant compte des situations de handicap.</p> <p>Les jouets, les jeux et les livres sont adaptés et à disposition des jeunes enfants.</p> <p>Les règles de sécurité et les protocoles d'hygiène sont appliqués.</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	9/38

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Elaborer et mettre en place une activité d'éveil et d'autonomie, individuelle ou de groupe	<p>L'analyse des besoins pour la mise en place de l'activité individuelle et de l'activité de groupe est partagée avec celle de l'équipe.</p> <p>Les moyens mobilisés pour la mise en place de l'activité individuelle et de l'activité de groupe sont adaptés.</p> <p>Les méthodes pédagogiques sont ajustées au cours de la mise en œuvre de l'activité individuelle et de l'activité de groupe.</p> <p>Les activités d'éveil ou d'autonomie, individuelle et de groupe, favorisent les sphères du développement des jeunes enfants.</p> <p>Les effets de l'activité individuelle et de l'activité de groupe sont analysés.</p> <p>L'activité individuelle et l'activité de groupe sont conduites avec bienveillance.</p> <p>Les règles de sécurité et les protocoles d'hygiène sont appliqués.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mettre en œuvre des actions éducatives hors les murs favorisant l'ouverture sur la culture et sur une démarche environnementale	<p>L'analyse pour élaborer l'action éducative hors les murs est partagée avec l'équipe.</p> <p>Les objectifs de l'action éducative définis avec l'équipe sont cohérents avec le projet d'établissement et les besoins des jeunes enfants observés.</p> <p>Les lieux ressources du territoire sont identifiés et adaptés à l'action éducative.</p> <p>Les projets d'éveil et de sensibilisation existants sur le territoire sont recensés.</p> <p>La posture d'animation et d'intervention éducative est ajustée à la singularité et aux particularités des jeunes enfants.</p> <p>Les règles de sécurité et les protocoles d'hygiène sont appliqués.</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'ajustement des projets d'accueil personnalisé des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités	<p>Le projet d'accueil personnalisé est élaboré conjointement et ajusté avec les parents tout au long de l'accueil des jeunes enfants.</p> <p>Les besoins, les habitudes des jeunes enfants et les pratiques éducatives et familiales sont pris en compte dans la limite des règles de fonctionnement de l'accueil collectif.</p> <p>Le projet d'accueil personnalisé et ses ajustements sont communiqués à l'équipe et à la direction.</p> <p>Les règles de sécurité et les protocoles d'hygiène sont appliqués.</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	10/38

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Accompagner les parents ou l'entourage des jeunes enfants					
Accueillir au quotidien les parents, l'entourage et construire une alliance éducative	La posture d'accueil est adaptée aux parents ou à l'entourage. Les conditions de la participation des parents à la construction d'une alliance éducative sont mises en place avec l'équipe. L'orientation vers le professionnel compétent de l'équipe est proposée aux parents ou à l'entourage. Les règles de sécurité et les protocoles d'hygiène sont appliqués.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions d'accompagnement à la parentalité	Les besoins exprimés par des parents ou observés sont analysés. Les objectifs, la démarche de mise en œuvre et d'évaluation de l'action sont partagés en équipe. Des informations sont collectées sur la thématique de l'action. Les supports de communication sur la mise en œuvre de l'action sont créés et adaptés aux parents. La proposition de l'animation de l'action est adaptée aux parents. Les règles de sécurité et les protocoles d'hygiène sont appliqués dans l'aménagement de la salle.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions de prévention précoce et inclusive en direction des jeunes enfants et en soutien à la fonction parentale	L'action de prévention précoce et inclusive est adaptée aux âges et aux difficultés ou à la situation de handicap des jeunes enfants. Les objectifs de l'action de prévention précoce et inclusive définis en équipe sont cohérents avec le projet d'établissement. La posture professionnelle est adaptée aux situations singulières des jeunes enfants et des parents. La documentation sur les structures spécialisées ou des lieux ressources du territoire est mise à disposition des parents. L'impact de l'action de prévention précoce et inclusive sur le développement des jeunes enfants et le bien-être des familles est évalué.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant : Sont précisés dans l'arrêté de spécialité relatif au titre professionnel d'intervenant éducatif petite enfance : - La durée du parcours de formation au titre professionnel d'intervenant éducatif petite enfance et à chacun de ses certificats de compétences professionnelles. - La durée de la période en entreprise réalisée en établissement d'accueil du jeune enfant. - Les éléments à présenter à l'ouverture de la session d'examen du titre professionnel ou de chacun de ses certificats de compétences professionnelles.					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	11/38

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Communiquer	Accueillir au quotidien les parents, l'entourage et construire une alliance éducative
	Aménager un espace d'accueil adapté aux jeunes enfants et au contexte en organisant les activités au quotidien
	Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins affectifs et relationnels
	Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins physiologiques fondamentaux
	Contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'ajustement des projets d'accueil personnalisé des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités
	Elaborer et mettre en place une activité d'éveil et d'autonomie, individuelle ou de groupe
	Mettre en œuvre des actions éducatives hors les murs favorisant l'ouverture sur la culture et sur une démarche environnementale
	Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions d'accompagnement à la parentalité
	Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions de prévention précoce et inclusive en direction des jeunes enfants et en soutien à la fonction parentale
	Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet éducatif
	Participer à l'observation quotidienne des besoins des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités
Ajuster ses actions au quotidien et contribuer à l'amélioration continue des pratiques professionnelles	Accueillir au quotidien les parents, l'entourage et construire une alliance éducative
	Aménager un espace d'accueil adapté aux jeunes enfants et au contexte en organisant les activités au quotidien
	Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins affectifs et relationnels
	Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins physiologiques fondamentaux
	Contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'ajustement des projets d'accueil personnalisé des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités
	Elaborer et mettre en place une activité d'éveil et d'autonomie, individuelle ou de groupe
	Mettre en œuvre des actions éducatives hors les murs favorisant l'ouverture sur la culture et sur une démarche environnementale
	Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions d'accompagnement à la parentalité
	Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions de prévention précoce et inclusive en direction des jeunes enfants et en soutien à la fonction parentale
	Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet éducatif
	Participer à l'observation quotidienne des besoins des jeunes enfants en tenant compte de leur

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	12/38

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Mobiliser les outils numériques dans ses activités et ses pratiques professionnelles	singularité et de leurs particularités Accueillir au quotidien les parents, l'entourage et construire une alliance éducative Aménager un espace d'accueil adapté aux jeunes enfants et au contexte en organisant les activités au quotidien Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins affectifs et relationnels Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins physiologiques fondamentaux Contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'ajustement des projets d'accueil personnalisé des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités Elaborer et mettre en place une activité d'éveil et d'autonomie, individuelle ou de groupe Mettre en œuvre des actions éducatives hors les murs favorisant l'ouverture sur la culture et sur une démarche environnementale Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions d'accompagnement à la parentalité Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions de prévention précoce et inclusive en direction des jeunes enfants et en soutien à la fonction parentale Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet éducatif Participer à l'observation quotidienne des besoins des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités
Respecter les règles de sécurité et les protocoles d'hygiène	Accueillir au quotidien les parents, l'entourage et construire une alliance éducative Aménager un espace d'accueil adapté aux jeunes enfants et au contexte en organisant les activités au quotidien Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins affectifs et relationnels Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins physiologiques fondamentaux Contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'ajustement des projets d'accueil personnalisé des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités Elaborer et mettre en place une activité d'éveil et d'autonomie, individuelle ou de groupe Mettre en œuvre des actions éducatives hors les murs favorisant l'ouverture sur la culture et sur une démarche environnementale Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions d'accompagnement à la parentalité Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions de prévention précoce et inclusive en direction des jeunes enfants et en soutien à la fonction parentale Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet éducatif Participer à l'observation quotidienne des besoins des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités
Travailler et coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle	Accueillir au quotidien les parents, l'entourage et construire une alliance éducative Aménager un espace d'accueil adapté aux jeunes enfants et au contexte en organisant les activités au quotidien

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	13/38

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
	Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins affectifs et relationnels
	Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins physiologiques fondamentaux
	Contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'ajustement des projets d'accueil personnalisé des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités
	Elaborer et mettre en place une activité d'éveil et d'autonomie, individuelle ou de groupe
	Mettre en œuvre des actions éducatives hors les murs favorisant l'ouverture sur la culture et sur une démarche environnementale
	Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions d'accompagnement à la parentalité
	Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions de prévention précoce et inclusive en direction des jeunes enfants et en soutien à la fonction parentale
	Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet éducatif
	Participer à l'observation quotidienne des besoins des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre IEPE

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 03 h 10 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

La présence du jury est requise sur les modalités :

- Mise en situation professionnelle reconstituée ;
- Entretien technique ;
- Questionnement à partir de production(s).

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

La composition du jury est précisée dans l'arrêté de spécialité relatif au titre professionnel d'intervenant éducatif petite enfance.

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Une surveillance doit être assurée pendant le temps de préparation du candidat pour l'étude de cas de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	14/38

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Intervenant éducatif petite enfance

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	15/38

CCP

Contribuer à l'accueil des jeunes enfants et à la réponse à leurs besoins fondamentaux

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins physiologiques fondamentaux Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins affectifs et relationnels	00 h 45 min	Mise en situation professionnelle reconstituée Le candidat dispose de 20 min pour : - Prendre connaissance de la consigne écrite. - Réaliser le change et le couchage d'une poupée d'entraînement. Etude de cas Le candidat réalise l'analyse d'une étude de cas composée de deux situations distinctes sur : - Le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins physiologiques fondamentaux. - Le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins affectifs et relationnels. Le candidat tire une étude de cas au sort sur trois. Après le tirage au sort, le candidat dispose de 25 min pour préparer l'analyse des deux situations de l'étude de cas.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	17/38

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<ul style="list-style-type: none"> Entretien technique 	<p>Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins physiologiques fondamentaux</p> <p>Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins affectifs et relationnels</p> <p>Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet éducatif</p>	00 h 45 min	<p>Pendant 10 min, le jury questionne le candidat à partir de ses observations et sur des aspects de la compétence non mis en œuvre dans la mise en situation professionnelle reconstituée.</p> <p>Le candidat dispose de 15 min pour présenter à l'oral l'analyse des deux situations de l'étude de cas.</p> <p>Pendant 10 min, à partir de la présentation orale du candidat, le jury le questionne sur les compétences mises en œuvre et sur des aspects des compétences non abordés dans la présentation orale.</p> <p>Pendant 10 min, le jury questionne le candidat sur la compétence : Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet éducatif.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Questionnaire professionnel 	Sans objet		Sans objet
<ul style="list-style-type: none"> Questionnement à partir de production(s) 	Participer à l'observation quotidienne des besoins des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités	00 h 25 min	<p>Les attendus pour la production du diaporama et la présentation orale du candidat sont indiqués dans la rubrique « Informations complémentaires » de la modalité. Le diaporama sert de support à la présentation orale du candidat.</p> <p>La situation est issue de la période en entreprise réalisée en établissement d'accueil du jeune enfant du candidat.</p> <p>Pendant 10 min, le candidat présente à l'oral une situation à partir de son diaporama.</p> <p>Pendant 15 min, le jury questionne le candidat à partir de la situation présentée et sur des aspects des compétences non abordés dans la présentation orale.</p>
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		01 h 55 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	18/38

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Mise en situation professionnelle reconstituée

L'utilisation par le candidat d'un téléphone portable ou de tout autre moyen de communication est interdite.

Le jury observe le candidat tout au long de la mise en situation professionnelle reconstituée.

Le jury dispose d'une grille d'observation.

Le jury n'intervient pas et n'interpelle pas le candidat pendant la mise en situation professionnelle reconstituée.

Etude de cas

L'utilisation par le candidat d'un téléphone portable ou de tout autre moyen de communication est interdite.

Le candidat prépare par écrit, sur papier libre, l'analyse des deux situations de l'étude de cas. Il dispose de son support et peut s'y référer lors de sa présentation orale en entretien technique. Ce support n'est ni transmis au jury, ni évalué.

Aucun autre support ou document n'est permis.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule après la mise en situation professionnelle.

L'utilisation par le candidat d'un téléphone portable ou de tout autre moyen de communication est interdite.

Le jury n'intervient pas pendant la présentation orale du candidat.

Le jury dispose de consignes relatives à la conduite de l'entretien technique et d'un guide d'entretien.

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Le questionnement à partir de production se déroule après l'entretien technique.

En amont de l'examen, le candidat conçoit un diaporama et prépare sa présentation orale.

Dans sa présentation orale et son diaporama, le candidat veille à respecter l'anonymat de la structure et des personnes.

En amont de la session du CCP, le candidat remet la version numérique de son diaporama au responsable de la session.

Le diaporama est composé de 5 à 7 diapositives, hors page de garde et sommaire.

Le candidat présente une situation d'observation des besoins des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	19/38

Le candidat :

- Présente la structure.
- Décrit une situation d'observation, les méthodes et les outils mobilisés.
- Explicite sa démarche d'observation sur les besoins des jeunes enfants.
- Présente l'analyse de ses observations qui lui ont permis d'ajuster sa posture et d'adapter les propositions de réponses aux jeunes enfants.

Le diaporama n'est pas évalué.

Le candidat choisit les thèmes (police de caractère, couleur, effets visuels, arrière-plan), il peut intégrer des photos, des illustrations (dans le respect de la loi). L'utilisation des effets sonores, musique, vidéos est exclue. Les diapositives sont numérotées.

Présentation orale et entretien avec le jury

L'utilisation par le candidat d'un téléphone portable ou de tout autre moyen de communication est interdite.

Le candidat peut disposer d'un support papier pour sa présentation orale, il peut s'y référer lors de sa présentation orale.

Ce support papier n'est ni transmis au jury, ni évalué.

Le candidat prépare sa présentation orale à partir des éléments indiqués pour la réalisation du diaporama.

Le jury n'intervient pas pendant la présentation orale du candidat.

Le jury questionne le candidat après sa présentation orale.

Le jury dispose de consignes relatives à la conduite de l'entretien et d'un guide d'entretien.

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Contribuer à l'accueil des jeunes enfants et à la réponse à leurs besoins fondamentaux

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle reconstituée, de l'entretien technique et du questionnement à partir de production(s).

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	20/38

Conditions particulières de composition du jury :

La composition du jury est précisée dans l'arrêté de spécialité relatif au titre professionnel d'intervenant éducatif petite enfance.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Une surveillance doit être assurée pendant le temps de préparation du candidat pour l'étude de cas de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	21/38

CCP

Accompagner le développement des jeunes enfants

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Mettre en œuvre des actions éducatives hors les murs favorisant l'ouverture sur la culture et sur une démarche environnementale	00 h 15 min	<p>Etude de cas Le candidat réalise l'analyse de la situation de l'étude de cas sur la mise en œuvre d'une action éducative hors les murs.</p> <p>Le candidat tire une étude de cas au sort sur trois. Après le tirage au sort, le candidat dispose de 15 min pour préparer l'analyse de la situation de l'étude de cas.</p>
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien technique 	<p>Aménager un espace d'accueil adapté aux jeunes enfants et au contexte en organisant les activités au quotidien</p> <p>Mettre en œuvre des actions éducatives hors les murs favorisant l'ouverture sur la culture et sur une démarche environnementale</p> <p>Contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'ajustement des projets d'accueil personnalisés des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités</p>	00 h 35 min	<p>Le candidat dispose de 10 min, pour présenter à l'oral l'analyse de la situation de l'étude de cas.</p> <p>Pendant 10 min, à partir de la présentation orale du candidat, le jury le questionne sur la compétence et sur des aspects de la compétence non abordés dans la présentation orale.</p> <p>Pendant 15 min, le jury questionne le candidat sur les compétences :</p> <p>Aménager un espace d'accueil adapté aux jeunes enfants et au contexte en organisant les activités au quotidien.</p>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	23/38

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			Contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'ajustement des projets d'accueil personnalisé des jeunes enfants.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire professionnel 	Sans objet		Sans objet
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnement à partir de production(s) 	Elaborer et mettre en place une activité d'éveil et d'autonomie, individuelle ou de groupe	00 h 25 min	<p>Les attendus pour la production du diaporama et la présentation orale du candidat sont indiqués dans la rubrique « Informations complémentaires » de la modalité. Le diaporama sert de support à la présentation orale du candidat.</p> <p>La situation est issue de la période en entreprise réalisée en établissement d'accueil du jeune enfant du candidat.</p> <p>Pendant 10 min, le candidat présente à l'oral une situation à partir de son diaporama.</p> <p>Pendant 15 min, le jury questionne le candidat à partir de la situation présentée et sur des aspects des compétences non abordés dans la présentation orale.</p>
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		01 h 15 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Etude de cas

L'utilisation par le candidat d'un téléphone portable ou de tout autre moyen de communication est interdite.

Le candidat prépare par écrit, sur papier libre, l'analyse de la situation de l'étude de cas. Il dispose de son support et peut s'y référer lors de sa présentation orale en entretien technique. Ce support n'est ni transmis au jury, ni évalué.

Aucun autre support ou document n'est permis.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	24/38

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule après la mise en situation professionnelle.

L'utilisation par le candidat d'un téléphone portable ou de tout autre moyen de communication est interdite.

Le jury n'intervient pas pendant la présentation orale du candidat.

Le jury dispose de consignes relatives à la conduite de l'entretien technique et d'un guide d'entretien.

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Le questionnement à partir de production se déroule après l'entretien technique.

En amont de l'examen, le candidat conçoit un diaporama et prépare sa présentation orale.

Dans sa présentation orale et son diaporama, le candidat veille à respecter l'anonymat de la structure et des personnes.

En amont de la session du CCP, le candidat remet la version numérique de son diaporama au responsable de la session.

Le diaporama est composé de 5 à 7 diapositives, hors page de garde et sommaire.

Le candidat présente une activité individuelle et une activité de groupe qu'il a mis en place pendant sa période en entreprise réalisée en établissement d'accueil du jeune enfant.

Le candidat :

- Indique le thème de l'activité individuelle et le thème de l'activité de groupe conduites.
- Présente ses observations et l'analyse qui lui ont permis de définir l'activité individuelle et l'activité de groupe.
- Explicite les moyens qu'il a mobilisés pour la mise en place de l'activité individuelle et de l'activité de groupe.
- Présente l'évaluation de l'activité individuelle et de l'activité de groupe.

Le diaporama n'est pas évalué.

Le candidat choisit les thèmes (police de caractère, couleur, effets visuels, arrière-plan), il peut intégrer des photos, des illustrations (dans le respect de la loi). L'utilisation des effets sonores, musique, vidéos est exclue. Les diapositives sont numérotées.

Présentation orale et entretien avec le jury

L'utilisation par le candidat d'un téléphone portable ou de tout autre moyen de communication est interdite.

Le candidat peut disposer d'un support papier pour sa présentation orale, il peut s'y référer lors de sa présentation orale.

Ce support papier n'est ni transmis au jury, ni évalué.

Le candidat prépare sa présentation orale à partir des éléments indiqués pour la réalisation du diaporama.

Le jury n'intervient pas pendant la présentation orale du candidat.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	25/38

Le jury questionne le candidat après sa présentation orale.
Le jury dispose de consignes relatives à la conduite de l'entretien et d'un guide d'entretien.

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Accompagner le développement des jeunes enfants

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent tout au long de l'entretien technique et du questionnement à partir de production(s).

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

La composition du jury est précisée dans l'arrêté de spécialité relatif au titre professionnel d'intervenant éducatif petite enfance.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Une surveillance doit être assurée pendant le temps de préparation du candidat pour l'étude de cas de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	26/38

CCP

Accompagner les parents ou l'entourage des jeunes enfants

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Accueillir au quotidien les parents, l'entourage et construire une alliance éducative	00 h 15 min	Etude de cas Le candidat réalise l'analyse de l'étude de cas composée d'une situation sur l'accueil au quotidien des parents ou de l'entourage et la construction d'une alliance éducative. Le candidat tire une étude de cas au sort sur trois. sous la supervision du responsable de la session. Après le tirage au sort, le candidat dispose de 15 min pour préparer l'analyse de la situation de l'étude de cas.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Accueillir au quotidien les parents, l'entourage et construire une alliance éducative Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions de prévention précoce et inclusive en direction des jeunes enfants et en soutien à la fonction parentale	00 h 30 min	Le candidat dispose de 10 min, pour présenter à l'oral l'analyse de la situation de l'étude de cas. Pendant 10 min, à partir de la présentation orale du candidat, le jury le questionne sur la compétence et sur des aspects de la compétence non abordés dans la présentation orale.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	27/38

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			Pendant 10 min, le jury questionne le candidat sur la compétence : Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions de prévention précoce et inclusive en direction des jeunes enfants et en soutien à la fonction parentale.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire professionnel 	Sans objet		Sans objet
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnement à partir de production(s) 	Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions d'accompagnement à la parentalité	00 h 25 min	<p>Les attendus pour la production du diaporama et la présentation orale du candidat sont indiqués dans la rubrique « Informations complémentaires » de la modalité. Le diaporama sert de support à la présentation orale du candidat.</p> <p>La situation est issue de la période en entreprise en établissement d'accueil en entreprise du candidat.</p> <p style="text-align: center;">—————</p> <p>Pendant 10 min, le candidat présente à l'oral une situation à partir de son diaporama.</p> <p>Pendant 15 min, le jury questionne le candidat à partir de la situation présentée et sur des aspects de la compétence non abordés dans la présentation orale.</p>
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		01 h 10 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Etude de cas

L'utilisation par le candidat d'un téléphone portable ou de tout autre moyen de communication est interdite.

Le candidat prépare par écrit, sur papier libre, l'analyse de la situation de l'étude de cas. Il dispose de son support et peut s'y référer lors de sa présentation orale en entretien technique. Ce support n'est ni transmis au jury, ni évalué.

Aucun autre support ou document n'est permis.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	28/38

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule après la mise en situation professionnelle.

L'utilisation par le candidat d'un téléphone portable ou de tout autre moyen de communication est interdite.

Le jury n'intervient pas pendant la présentation orale du candidat.

Le jury dispose de consignes relatives à la conduite de l'entretien technique et d'un guide d'entretien.

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Le questionnement à partir de production(s) se déroule après l'entretien technique.

En amont de l'examen, le candidat conçoit un diaporama et prépare sa présentation orale.

Dans sa présentation orale et son diaporama, le candidat veille à respecter l'anonymat de la structure et des personnes.

En amont de la session du CCP, le candidat remet la version numérique de son diaporama au responsable de la session.

Le diaporama est composé de 5 à 7 diapositives, hors page de garde et sommaire.

Le candidat présente une action d'accompagnement à la parentalité qui est soit mise en œuvre, soit en cours d'élaboration pendant sa période en entreprise réalisée en établissement d'accueil du jeune enfant.

Le candidat :

- Présente la structure.
- Indique la thématique de l'action d'accompagnement à la parentalité.
- Explicite sa participation à la démarche méthodologique d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de l'action d'accompagnement à la parentalité.
- Explique, le cas échéant, le choix des partenaires en lien avec l'action d'accompagnement à la parentalité.

Le diaporama n'est pas évalué.

Le candidat choisit les thèmes (police de caractère, couleur, effets visuels, arrière-plan), il peut intégrer des photos, des illustrations (dans le respect de la loi). L'utilisation des effets sonores, musique, vidéos est exclue. Les diapositives sont numérotées.

Présentation orale et entretien avec le jury

L'utilisation par le candidat d'un téléphone portable ou de tout autre moyen de communication est interdite.

Le candidat peut disposer d'un support papier pour sa présentation orale, il peut s'y référer lors de sa présentation orale.

Ce support papier n'est ni transmis au jury, ni évalué.

Le candidat prépare sa présentation orale à partir des éléments indiqués pour la réalisation du diaporama.

Le jury n'intervient pas pendant la présentation orale du candidat.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	29/38

Le jury questionne le candidat après la présentation orale du candidat.
Le jury dispose de consignes relatives à la conduite de l'entretien et d'un guide d'entretien.

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Accompagner les parents ou l'entourage des jeunes enfants

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 55 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent tout au long de l'entretien technique et du questionnement à partir de production(s).

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

La composition du jury est précisée dans l'arrêté de spécialité relatif au titre professionnel d'intervenant éducatif petite enfance.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Une surveillance doit être assurée pendant le temps de préparation du candidat pour l'étude de cas de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	30/38

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Intervenant éducatif petite enfance

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	<p><u>Mise en situation professionnelle reconstituée :</u> Une salle ou plusieurs salles qui permettent d'organiser les espaces suivants : - Espace de change. - Espace de sommeil.</p> <p><u>Etude de cas :</u> Une salle avec autant de tables et de chaises que de candidat.</p>	<p>Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention.</p> <p>La salle pour réaliser le change doit être raccordée pour l'arrivée et l'évacuation d'eau.</p>
Entretien technique	<p>Une salle ou un bureau permettant d'accueillir 3 personnes au minimum. La salle ou le bureau est équipé d'une table et de 3 chaises.</p>	<p>La salle doit garantir la confidentialité des échanges.</p>
Questionnement à partir de productions	<p>Une salle ou un bureau permettant d'accueillir 3 personnes au minimum. La salle ou le bureau est équipé d'une table et de 3 chaises. Ordinateur et vidéoprojecteur</p>	<p>La salle doit garantir la confidentialité des échanges.</p>
Entretien final	<p>Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises. Une salle ou un bureau équipé d'au moins deux tables et trois chaises.</p>	<p>Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.</p>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	31/38

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Salle ou plusieurs salles aménagées selon les indications présentées dans le tableau précédent.	1	Sans objet
Équipements	1	Une poupée d'entraînement au change, moins de 6 mois. Une grenouillère bébé avec pieds et un body adaptés à l'âge de la poupée d'entraînement.	1	Chaque candidat a une poupée d'entraînement au change.
	1	Equipements pour l'espace de change : Un plan de travail pour le propre et pour le sale. Un matelas à langer ou un coussin de change, une protection en tissu éponge, une cuvette, une poubelle à pédale avec un sac poubelle, un bac à linge sale. Un gant de toilette, une serviette éponge spécifique pour la poupée d'entraînement. Un paquet de couches jetables adapté à la poupée d'entraînement, un savon, des compresses stériles, des mouchoirs en papier. Un savon liquide pour les mains, une serviette éponge. Un tapis d'éveil.	1	Le plan de travail est accolé à l'arrivée d'eau froide et d'eau chaude avec une évacuation d'eau.
	1	Equipements pour l'espace de sommeil : Un lit à barreaux sécurisé avec barrière amovible ou un lit au sol ou un lit barquette adaptés à la poupée d'entraînement de moins de 6 mois. Un matelas, une alèse, un drap housse. Une gigoteuse adaptée à la poupée d'entraînement de moins de 6 mois.	1	Sans objet
	1	Un ordinateur Un vidéoprojecteur	1	Sans objet
Autres	1	Papier A4 Stylo	1	Papier A4 et stylo pour les jurys et les candidats.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	32/38

ANNEXE 2
CORRESPONDANCES DU TP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	33/38

ANNEXE 3

GLOSSAIRE DU REFERENTIEL D'EVALUATION (RE)

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer que le candidat possède :

- la compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;
- la connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	35/38

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	36/38

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

